

**ELECTIONS MUNICIPALES  
DU 23 MARS 2014**

---

**Liste et tableau des Conseillers élus**

---

Noms et Prénoms	Suffrages obtenus	Date de naissance	Adresse	Date entrée au Conseil Municipal
BIZET Jean-François	389	30.06.1947	Fougères 63760 BOURG LASTIC	2008
PASSELAIGUE Christelle	380	04.09.1987	Rue de Chazel 63760 BOURG LASTIC	2014
BELLAIGUE Gilles	369	10.02.1959	Le Trador 63820 LAQUEUILLE	1995
ACHARD Marie-Claire	368	19.07.1956	6 rue de Chazel 63760 BOURG LASTIC	2008
ARTIGE André	366	27.04.1957	Prestieux 63760 BOURG LASTIC	1995
VERDIER Nicolas	360	03.05.1978	Chez Verdier 63760 BOURG LASTIC	2008
EYBOULET Pascal	356	27.08.1962	3 rue de l'Eglise 63760 BOURG LASTIC	2014
DEBOTE Bernard	354	18.04.1956	1 rue de Chazel 63760 BOURG LASTIC	1989
CHAUCOT Gérard	344	01.01.1950	4 rue des Jardins 63540 ROMAGNAT	2014
VENTALON Vivien	343	11.10.1988	2 chemin de l'Etang 63760 BOURG LASTIC	2014
BAUDRIER Anne	332	23.04.1986	9 chemin de l'Etang 63760 BOURG LASTIC	2014
MAGNOL Paulette	330	19.01.1941	10 route de Tulle 63760 BOURG LASTIC	2008
OLLIER Chantal	330	10.01.1954	23 route de Clermont	2008
VERNY Louis	320	12.08.1943	11 route de Tulle 63760 BOURG LASTIC	1983
CHAPUT Alain	328	21.02.1958	Rue de la Tuilerie 63760 BOURG LASTIC	2001

**PROCES-VERBAL DE L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
ET DE L'ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

L'an deux mil quatorze, le trente mars, à dix heures minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BOURG-LASTIC proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014 se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

**Etaients présents :** Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : BIZET Jean-François. BELLAIGUE Gilles. ARTIGE André. CHAUCOT Gérard. ACHARD Marie-Claire. DEBOTE Bernard. BAUDRIER Anne. EYBOULET Pascal. VENTALON Vivien. MAGNOL Paulette. OLLIER Chantal. VERNY Louis. PASSELAIGUE Christelle. VERDIER Nicolas. CHAPUT Alain

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Gilles BELLAIGUE, Maire, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et déclaré installer, Mesdames et Messieurs : BIZET Jean-François. BELLAIGUE Gilles. ARTIGE André. CHAUCOT Gérard. ACHARD Marie-Claire. DEBOTE Bernard. BAUDRIER Anne. EYBOULET Pascal. VENTALON

Vivien. MAGNOL Paulette. OLLIER Chantal. VERNY Louis. PASSELAIGUE Christelle. VERDIER Nicolas.  
CHAPUT Alain  
dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

**Madame MAGNOL Paulette, la plus âgée des membres du Conseil a pris ensuite la présidence.**

**Le Conseil a choisi pour secrétaire : Madame BAUDRIER Anne**

---

## **ELECTION DU MAIRE**

### **PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

La Présidente, après avoir donné lecture des articles L. 2122-4, L.2122-7 et L.2122-8 du Code général des collectivités Territoriales a invité le conseil à procéder à l'élection d'un Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L.2122-4 et L.2122-7 du Code général des collectivités territoriales.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

#### ***Premier tour de scrutin***

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code électoral : 3

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : = 12

Majorité absolue : 7

A obtenu Monsieur Jean-François BIZET : 12 voix

Monsieur Jean-François BIZET ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

## **ELECTION DU PREMIER ADJOINT**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Jean-François BIZET, élu Maire, à l'élection du Premier Adjoint.

---

### **PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code électoral : 2

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

A obtenu Monsieur Gilles BELLAIGUE : 13 voix

Monsieur Gilles BELLAIGUE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.

## **ELECTION DU SECOND ADJOINT**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Jean-François BIZET, élu Maire, à l'élection du Second Adjoint.

---

### **PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code électoral : 2

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

A obtenu Madame Marie-Claire ACHARD : 13 voix

Madame Marie-Claire ACHARD ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée adjoint et a été immédiatement installée.

### **ELECTION DU TROISIEME ADJOINT**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Jean-François BIZET, élu Maire, à l'élection du Troisième Adjoint.

---

### **PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code électoral : 2

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

A obtenu Monsieur André ARTIGE : 13 voix

Monsieur André ARTIGE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.

### **ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Jean-François BIZET, élu Maire, à l'élection du Quatrième Adjoint.

---

### **PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code électoral : 2

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

A obtenu Monsieur Bernard DEBOTE : 13 voix

Monsieur Bernard DEBOTE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.